

CANADIAN ISSUES, THÈMES CANADIENS

VOLUME VIII, 1987

Canadian Society and Culture
in Times of Economic Depression
Culture et Société au Canada
en périodes de crise économique

Proceedings of a Conference Sponsored by
the International Council for Canadian Studies,
the Association for Canadian Studies and
the Association for Canadian and Québec
Literatures, Held at the University of Montréal,
on June 4-7, 1985

Communications présentées lors d'un colloque
tenu à l'Université de Montréal,
du 4 au 7 juin 1985, sous les auspices du
Conseil international d'études canadiennes,
de l'Association des études canadiennes et de
l'Association des littératures canadiennes
et québécoise

edited by/sous la direction de

JORN CARLSEN — JEAN-MICHEL LACROIX

Les familles à un et à deux revenus: changement social et différenciation socio-économique

The aggregation of partnership incomes within households constitutes a significant sector of socio-economic differentiation within contemporary societies. This becomes apparent when we compare double-income families, single income families and those with no visible income. It is necessary to go beyond the study of disparities between individuals and devote a greater attention to disparities between consumer units. Consequently we find that the double-income phenomenon provokes an important economic mobility, one which is reflected in the consumer behaviour and lifestyles of households.

Crise, mutations et changement social

D'entrée de jeu, il paraît nécessaire de distinguer deux notions couramment proposées pour caractériser les changements sociaux et économiques observables dans nos sociétés actuelles. On peut d'abord décrire celles-ci comme étant en crise. En fait, on parle de crise depuis le début des années 1970 pour caractériser les soubresauts et les transformations sociales, économiques et culturelles observables dans les sociétés industrielles. Pensons à l'ouvrage de Normand Birbaum, *La crise de la société industrielle* paru en 1969, ou encore à celui de Fernand Dumont, *La vigile du Québec*, 1971. Mais surtout, un grand nombre d'ouvrages ont pris comme objet au fil des ans l'analyse des diverses dimensions économiques de la crise, depuis la hausse marquée du chômage et de l'inflation jusqu'à l'endettement effréné des pays en voie de développement, en passant par les fluctuations anarchiques des monnaies nationales. En fait, à force de tellement parler de crise

depuis quinze ans, on en est venu en quelque sorte à banaliser cette notion qui apparaît aujourd'hui un peu vidée de son sens propre, qui désigne une cassure brusque, des soubresauts, un bouillonnement, bref: une forme quelconque de rupture économique, sociale ou culturelle.

Le choc pétrolier de 1973 ou encore la détérioration de l'économie en 1981-1982 — marquée par la hausse du chômage, la baisse des cours boursiers, la hausse accélérée des taux d'intérêt — méritent certainement l'appellation de crise. Il est cependant préférable de mettre de côté la référence constante à la crise, afin de revenir à des notions plus classiques et peut-être mieux appropriées pour décrire les transformations sociales et économiques et les changements sociaux. C'est probablement parce que ces changements sont actuellement très rapides qu'ils sont vécus et perçus sous le mode de la crise. Pensons à la division internationale du travail, au déclin des secteurs économiques traditionnels qui s'appuyaient sur l'acier et le fer, à l'avènement des nouvelles technologies et de l'informatique ou encore à la question du financement des programmes sociaux dont les coûts croissent de façon exponentielle. Qualifier ces transformations de mutations est sans doute préférable, afin de souligner leur caractère profond et permanent et de mettre en évidence l'aspect radical des changements observés.

Ces crises et ces mutations de la société globale que nous venons d'évoquer ont d'importantes implications pour les individus et pour les familles. Les jeunes ont moins de chance de se trouver des emplois et la nouvelle division internationale du travail expose plusieurs groupes de travailleurs au chômage. L'avènement de nouvelles technologies bloque la création d'emplois dans le secteur tertiaire et constitue même une menace pour la sécurité d'emploi des employés de bureau. Ou encore, la hausse des taux d'intérêt a forcé les ménages à modifier la structure de leurs dépenses.

Parallèlement à ces changements sociaux et à ces crises observables aux plans macro-sociologique et macro-économique, les façons de vivre et les modes de vie des individus ont profondément changé depuis quelques décennies, au point où les analystes parlent maintenant de crise du couple, de crise de la famille, de crise des rapports entre les sexes. Ici encore, il faut parler de profondes mutations. Mutations d'abord dans les formes de la vie en commun. Le nombre des couples vivant en union de fait a considérablement augmenté, au point de constituer maintenant environ le quart de tous ceux dont le chef est âgé entre 25 et 45 ans. Le taux élevé de divorce et les remariages influent sur la stabilité de la famille dans le temps. Les couples ont moins d'enfants et le temps passé dans leur cycle de vie à cotoyer des jeunes enfants est beaucoup plus court qu'auparavant. Les épouses sont en majorité actives sur le marché du travail, ce qui crée une pression pour une redéfinition ou un partage des rôles au sein de la dyade familiale. Mutations aussi dans les façons de vivre: priorité à la jouissance

-immédiate (Scardigli 1983), montée de l'individualisme (Lipovetsky 1983), avènement de la culture narcissique (C. Lash 1980), mobilité des ménages sur tous les plans (Langlois 1984), pour ne donner que quelques exemples.

Si la crise et les mutations observables à l'échelle de la société globale sont susceptibles d'affecter le niveau de vie des individus (perte d'emploi, hausse du chômage, arrêt de la croissance des salaires), cet effet ne peut être analysé indépendamment des changements qui marquent leurs modes de vie.

Le double revenu

Le double revenu dans les ménages constitue maintenant un important facteur de différenciation sociale et économique dans les sociétés contemporaines et il importe d'y accorder autant d'attention qu'à l'analyse des autres facteurs de différenciation, tant individuels (scolarisation inégale, etc.) que macro-sociologiques (segmentation des marchés du travail, etc.). À l'époque où Parsons écrivait son essai célèbre "Age and sex in the social structure of the United States" (1942), le travail salarié des femmes *mariées* était encore peu répandu et, même s'il était accepté, il n'était pas socialement valorisé ni encouragé. Le contexte normatif de l'époque explique sans doute l'insistance de Parsons sur la différenciation des rôles entre les conjoints, l'homme étant considéré comme le pourvoyeur principal du ménage, et la femme chargée de l'accomplissement de fonctions internes au foyer. C'est dans ce contexte d'une grande différenciation des rôles entre les sexes que Parsons a défini le travail salarié des deux conjoints comme menaçant ou dysfonctionnel pour l'équilibre du système social familial, notamment à cause de la compétition entre les deux conjoints qu'entraînerait la présence de l'épouse sur le marché du travail. Le statut socio-économique de la famille était alors déterminé par les seules caractéristiques du mari.

Oppenheimer (1977) a reformulé vingt-cinq ans plus tard la théorie de Parsons en montrant qu'il avait sans doute trop exclusivement insisté sur les problèmes internes posés par le maintien de l'équilibre du système social familial, alors que ce dernier devrait plutôt être défini comme un groupe qui *tend à maintenir sa place dans la société globale*. Le renversement de perspective suggéré par Oppenheimer est important, car elle propose d'analyser l'inconsistance des statuts entre les conjoints en tenant compte d'abord de la position du ménage dans le système de stratification sociale. Durant les années soixante, c'est la nécessité de maintenir ou la probabilité d'améliorer le statut social du groupe familial qui motiveront l'entrée ou une plus grande implication des femmes mariées dans la vie active. Si la contribution marginale de l'épouse au mieux-être du ménage est suscepti-

ble d'être assez faible ou encore si elle a un statut nettement moins élevé que celui du mari, la probabilité qu'elle n'occupe pas d'emploi sera plus grande parce que l'apport de son travail salarié à l'atteinte de l'objectif de maintenir ou d'améliorer le statut externe du ménage sera peu important. Pour Oppenheimer seuls la situation socio-économique relative du ménage dans un ensemble plus vaste et l'impact réel que le travail de l'épouse peut avoir nuiront à sa participation au marché du travail, et non pas le possible conflit de statut avec le mari, comme le donnait à penser Parsons. Dans cette nouvelle perspective, c'est plutôt l'incapacité du mari à remplir efficacement son rôle de pourvoyeur, donc son incapacité à donner seul un statut social et économique d'un certain niveau à son ménage, qui peut être la source de problèmes et de tensions entre les deux époux, et non pas le travail salarié de l'épouse.

Par ailleurs, le contexte normatif actuel favorise largement la participation des femmes mariées au marché du travail (Rallings and Nye, 1979) indépendamment des caractéristiques du mari. L'avènement de la famille symétrique, pour reprendre le terme de Young et de Willmott (1972), décrit bien ce passage qui s'est effectué de la différenciation à l'homophilie des rôles entre les sexes. Dans ce contexte, la participation des femmes mariées au marché du travail n'est plus seulement motivée par la nécessité de maintenir ou d'améliorer le statut relatif du ménage, mais elle est au contraire légitimée pour elle-même.

Dans une société qui valorise et encourage le travail des femmes mariées tant par des mesures d'action positive que par un discours dans lequel l'égalité des chances entre les sexes occupe une bonne place, il peut même arriver que le travail non salarié des femmes mariées puisse devenir dysfonctionnel pour l'équilibre interne (rapports entre les conjoints) ou externe du ménage (place de celui-ci comme unité dans le système de stratification sociale), principalement si le mari ne peut pas maintenir ou élever seul le statut du ménage. Un couple marié, avec deux enfants, formé par un ouvrier de la construction et une infirmière travaillant tous les deux à temps plein, pourra s'offrir des vacances d'hiver au soleil mais non le couple voisin, socialement identique, mais dans lequel l'épouse ne travaille pas à l'extérieur du foyer. Pour un couple qui cherche à maintenir sa position dans la société ou devant les autres, l'absence du revenu de la femme mariée est ici dysfonctionnelle par rapport à cet objectif, à plus forte raison si le contexte idéologique encourage l'avènement des familles symétriques.

Si les épouses occupent maintenant en majorité un emploi à l'extérieur du foyer, l'égalité entre les sexes est encore loin d'avoir été atteinte, notamment en matière de rémunération et pour l'accès aux emplois supérieurs les mieux rémunérés. Nous n'analyserons pas ici ces différences individuelles

entre les sexes qui ont été souvent diagnostiquées dans un grand nombre de publications et de rapports de recherches et qui ont fait l'objet de plusieurs colloques et conférences (H. David 1986; M. de Sève et M. Carter 1980). Nous examinerons plutôt la situation socio-économique des familles et plus spécifiquement les inégalités qui résultent de l'agrégation des revenus de ses membres.

Double revenu et différenciation socio-économique

Le double salaire affecte d'abord au processus d'allocation du statut socio-économique de la famille, qui ne peut plus être considéré comme étant uniquement ou principalement déterminé par les seules caractéristiques du mari (Aldous, 1983). Tous les travaux menés sur cette question indiquent clairement que l'apport économique des épouses n'est pas secondaire, ni négligeable. Plusieurs économistes ont montré que les salaires des épouses ont un effet égalisateur notamment parce qu'ils permettent aux ménages à bas revenus de hausser leur niveau de vie familial (Miller, 1966; Smith, 1979; Horvath, 1980). Les sociologues ont, quant à eux, montré que le travail des épouses marquait de deux façons à la position des familles dans le système de stratification sociale. Il provoque d'abord la mobilité de certains ménages en favorisant leur montée à une strate sociale ou économique supérieure et il empêche d'autres ménages, appartenant notamment à la classe moyenne, de descendre dans la hiérarchie sociale à cause de l'incapacité du mari à maintenir la position sociale de ces derniers (Paulson, 1982; Oppenheimer, 1977).

Les observations que nous pouvons tirer de l'enquête sur les dépenses des familles au Canada en 1982 viennent appuyer ces diagnostics. * Ainsi, on peut estimer que les épouses ont des revenus plus élevés que les époux dans 17,9% des ménages familiaux au Canada dont le chef a entre 18 et 64 ans (tableau 1). Cette proportion varie de façon importante selon les régions au Canada. Elle est à son minimum en Ontario (15,7%) et elle atteint un maximum en Colombie-Britannique (21,3%). Globalement, la contribution des épouses s'avère moins importante lorsque l'homme occupe un poste de cadre supérieur ou un poste d'administrateur, un poste de professionnel ou d'employé de bureau. Elle augmente à un niveau plus élevé lorsque l'homme est ouvrier ou employé dans la vente ou les services. On notera en particulier que, dans un ménage ouvrier sur quatre dans les Maritimes et au Québec, les épouses reçoivent des revenus plus élevés que leurs maris,

* Les données analysées proviennent de la bande de micro-données de l'enquête sur les dépenses des familles, effectuée en 1982 par Statistique Canada. Les compilations ont été effectuées par nous-même.

contrairement à ce qui se passe en Ontario, alors que seulement 12,4% des ménages familiaux se trouvent dans cette situation. Ce résultat s'explique sans doute par le fait que l'Ontario a une base industrielle mieux articulée et plus développée que celle des autres provinces, ce qui nuit aux salaires payés en milieu ouvrier.

TABLEAU 1

Proportion des ménages familiaux dans lesquels l'épouse a un revenu plus élevé que le mari, selon la profession de l'homme, ménages dont le chef a entre 18 et 64 ans, Canada et provinces, 1982.

Profession de l'homme	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	B.C.	Canada	
						%	N
Cadres et administrateurs	5.0	12.0	11.3	11.9	9.6	11.1	466 011
Professionnels et semi-professionnels	11.3	16.9	9.8	13.5	19.3	13.9	435 235
Employés de bureau	13.3	13.7	10.7	14.3	20.2	13.2	182 195
Employés dans la vente	12.9	17.2	18.1	20.2	23.4	18.7	197 994
Employés dans les services	12.5	16.5	15.0	21.3	28.0	17.7	324 052
Ouvriers	23.3	24.1	12.4	15.3	14.5	16.6	755 476
Cultivateurs et pêcheurs	18.0	18.9	21.5	29.1	16.6	22.4	160 363
Autres professions	15.7	10,8	11,0	11,1	15,2	11,9	324 980
Sans travail et retraités	84,5	57,5	77,3	59,8	77,1	70,3	124 696
Indéterminée	40.0	41.4	39.4	50.0	37.5	41.6	56 414
TOTAL	18,5	19,4	15,7	18,1	21,3	17,9	3 027 416

La contribution économique des épouses est par ailleurs beaucoup plus importante lorsque le mari a un revenu faible (tableau 2). Nous avons divisé le revenu de l'homme en quartiles afin de faire ressortir l'effet de l'activité de l'épouse sur le marché du travail. Lorsque le salaire de l'homme se situe dans le quartile inférieur, le travail à temps plein de l'épouse s'avère important puisque le revenu familial augmente de 84%, contre seulement 35,5% lorsque l'homme est classé dans le quartile supérieur. Les écarts entre les ménages dans lesquels les épouses exercent un emploi salarié et

ceux dans lesquels elles sont inactives sont moins grands en Ontario et ils s'agrandissent dans les autres provinces, notamment dans les Maritimes (tableau 3).

TABLEAU 2

Revenu de l'homme, revenu de la femme et revenu familial, selon le revenu de l'homme en quartiles et l'activité de la femme, Canada, 1982.

Revenu de l'homme (quartiles)	Activité de la femme	Revenu de l'homme \$	Revenu de la femme \$	Revenu de la femme en % du revenu du mari	Revenu familial \$	Revenu familial indice
16 080 et moins	plein	9 805	16 150	164.7	28 430	184.0
	partiel	10 536	8 004	76.0	20 393	132.0
	inactive	10 773	1 466	-	15 448	100.0
16 081-23 500	plein	19 606	16 082	82.0	37 549	157.8
	partiel	19 963	7 984	40.0	29 813	125.3
	inactive	19 967	1 056	-	23 795	100.0
23 501-31 680	plein	27 390	18 497	67.5	48 211	158.3
	partiel	27 539	7 767	28.2	37 158	122.0
	inactive	27 420	868	-	20 452	100.0
31 681 et plus	plein	41 487	22 081	53.2	65 511	135.5
	partiel	43 461	8 641	19.9	53 904	111.5
	inactive	44 439	1 313	-	48 341	100.0

Les augmentations du revenu familial, consécutives au travail salarié des épouses, sont moins importantes lorsque l'homme est cadre et administrateur; le revenu familial s'élève dans ce cas de 20% lorsque l'épouse travaille à temps plein et cette proportion dépasse 40% dans les autres groupes professionnels (tableaux 4 et 5). Ces tableaux mettent par ailleurs en évidence l'importance de la mobilité économique des ménages à deux revenus. Ainsi, le revenu familial moyen d'un ménage à deux revenus dans lequel l'épouse est active à temps plein et dans lequel l'homme est employé ou ouvrier atteint le même niveau moyen que le revenu familial d'un ménage dans lequel l'homme est un professionnel ou un cadre supérieur alors que son épouse est inactive sur le marché du travail.

TABLEAU 3

Revenu familial (indice) selon l'activité de la femme, le revenu de l'homme (en quartiles), la province de résidence, ménages familiaux, Canada, 1982.

Revenu de l'homme (quartiles)	Activité de la femme	Revenu familial (indice)				
		Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	B.C.
16 080 et moins	plein	199.2	194.3	164.2	170.0	201.9
	partiel	137.3	136.0	117.3	125.8	150.1
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
16 081-23 500	plein	146.7	149.0	160.9	166.5	169.5
	partiel	113.4	130.0	130.0	119.3	131.6
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
23 501-31 680	plein	157.8	161.4	156.9	161.5	161.8
	partiel	115.6	120.0	123.9	123.4	124.1
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
31 681 et plus	plein	153.0	136.0	129.3	137.4	143.1
	partiel	118.0	109.0	110.8	110.9	115.3
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Le double revenu est un facteur de différenciation sociale pour deux raisons. Lorsque le second conjoint entre sur le marché du travail, un écart important se creuse entre les ménages à un et à deux revenus qui peuvent être, par ailleurs, socialement homogènes. Des ménages ayant une position sociale et culturelle identique d'après des indicateurs classiques (niveau de scolarité, profession du chef, etc.) pourront avoir un niveau de vie supérieur si l'épouse est active à temps plein indépendamment des autres caractéristiques. À mesure qu'il se généralise, le travail salarié des épouses n'a plus seulement un effet égalisateur, comme c'est le cas lorsqu'il compense l'insuffisance de revenu du mari. Ces dernières années, un nombre croissant de femmes mariées à des hommes appartenant à des strates socio-économiques moyennes et supérieures est entré sur le marché du travail, ce qui a augmenté encore davantage les écarts de revenus entre les familles, lesquels étaient déjà considérables à cause de la grande variance des revenus des hommes; mais surtout, cette entrée massive risque de neutraliser en quelque sorte l'effet égalisateur noté durant les années 1960 alors que les femmes mariées à des hommes petits salariés avaient plus souvent tendance à travailler à l'extérieur du foyer. Certains économistes

vont maintenant jusqu'à soutenir que l'augmentation du taux de participation des femmes mariées provoque une augmentation des inégalités entre les familles (Thurow, 1980; Rivlin, 1975). En ce sens, le double revenu peut être considéré comme une source importante de différence de statut entre les familles considérées ici comme des unités dans le système de stratification sociale.

TABLEAU 4

Revenu de l'homme, revenu de la femme et revenu familial selon la profession de l'homme et l'activité de la femme, Canada, ménages dont le chef a entre 18 et 64 ans, 1982.

Profession de l'homme	Activité de la femme	Revenu de l'homme	Revenu de la femme		Revenu familial	
		\$	\$	en % du revenu du mari	\$	indice
Cadres et administrateurs	plein	30 027	19 583	65.2	51 262	120.2
	partiel	33 927	9 099	26.8	44 577	104.5
	inactive	38 511	1 029	-	42 650	100.0
Professionnels	plein	33 013	23 065	69.9	57 330	143.6
	partiel	33 423	9 036	27.0	43 818	109.7
	inactive	37 192	1 030	-	39 934	100.0
Employés de bureau	plein	21 694	18 342	84.5	42 950	146.9
	partiel	24 621	8 215	33.4	34 677	118.6
	inactive	24 928	1 302	-	29 234	100.0
Employés dans la vente	plein	25 414	18 384	72.3	46 855	142.2
	partiel	24 301	8 494	35.0	34 973	106.1
	inactive	28 495	3 009	-	32 950	100.0
Employés dans les services	plein	21 233	15 021	70.7	39 300	142.9
	partiel	22 447	7 416	33.0	32 197	117.0
	inactive	24 094	997	-	27 509	100.0
Ouvriers	plein	22 055	16 402	74.4	40 761	147.9
	partiel	23 798	7 626	32.1	33 101	120.1
	inactive	23 967	875	-	27 555	100.0

Peut-on soutenir que la généralisation du travail salarié des épouses chez les jeunes couples et le vieillissement graduel des ménages traditionnels à un

revenu, formés d'un homme pourvoyeur et d'une épouse à la maison, feront disparaître jusqu'à un certain point cette source de différenciation du statut socio-économique qu'est le double revenu? Lorsque tous les hommes et toutes les femmes seront actifs sur le marché du travail, le double revenu sera-t-il un facteur d'inégalité comme il l'a été? Oui, jusqu'à un certain point, car il y aura toujours une certaine proportion de ménage à un seul revenu, notamment aux deux extrémités du cycle de vie: ménages dans lesquels l'un des conjoints est retraité et l'autre ne l'est pas encore, ménages dans lesquels l'un des deux conjoints est sans travail, etc. En d'autres termes, un certain nombre de ménages ne devront compter que sur un seul revenu principal, ne serait-ce qu'à certains moments ou dans certaines circonstances. On notera cependant que le principal pourvoyeur ne sera plus systématiquement un homme dans ces nouvelles familles à un revenu.

TABLEAU 5

Revenu familial (indice) selon la profession de l'homme et l'activité de la femme, ménages familiaux dont le chef a entre 18 et 64 ans, provinces du Canada 1982.

Profession de l'homme	Activité de la femme	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	B.C.
Cadres et administrateurs	plein	123.3	136.2	102.4	129.4	136.1
	partiel	101.9	100.3	98.1	105.2	125.6
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Professionnels	plein	144.7	146.7	125.6	163.0	158.2
	partiel	114.8	116.5	104.9	115.8	105.5
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Employés de bureau	plein	151.4	134.6	154.6	134.2	134.7
	partiel	117.2	115.0	128.3	102.9	106.9
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Employés dans la vente	plein	122.7	133.8	151.6	194.7	112.2
	partiel	97.2	110.2	103.6	155.0	89.2
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Employés dans les services	plein	165.9	150.7	139.4	130.5	124.6
	partiel	122.0	112.9	121.6	108.6	114.9
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ouvriers	plein	146.1	135.0	153.2	139.5	154.5
	partiel	110.0	126.4	121.8	104.4	121.5
	inactive	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU 6

Revenu de l'homme, revenu de la femme et revenu familial selon la profession de l'homme et de la femme, ménages familiaux à deux revenus seulement, Canada, 1982.

Profession de l'homme	Profession de la femme	Revenu de l'homme	Revenu de la femme en % du revenu du mari	Revenu familial S	indice*
Cadres et administrateurs	-cadres	32 432	59.4	52 769	123.7
	-professionnelles	34 685	49.5	52 515	123.1
	-employées de bureau	30 399	44.2	46 261	108.5
	-employées dans la vente	31 999	29.6	44 385	104.6
Professionnels	-professionnelles	34 274	53.2	53 331	133.5
	-employées de bureau	31 837	39.3	46 369	116.1
Employés de bureau	-employées de bureau	22 167	60.1	37 769	129.2
	-employées de services	24 597	32.4	34 617	118.4
Employés dans la vente	-employées de bureau	25 380	48.2	40 702	123.5
	-vente	25 689	45.8	39 209	119.0
	-services	21 844	48.9	34 982	106.2
Employés dans les services	-employées de bureau	24 858	51.7	39 184	142.4
	-vente	21 636	26.4	30 887	112.3
	-services	18 093	51.3	30 818	102.0
Ouvriers	-employées de bureau	23 934	51.5	38 415	139.4
	-vente	24 182	34.1	34 105	123.8
	-services	22 040	37.8	31 970	116.0
	-ouvrières	19 959	59.4	21 792	79.1

* Les ménages dans lesquels l'épouse est inactive sont pris comme base de calcul. (voir le tableau 4).

Mais le double revenu peut aussi être la source d'un autre type de différenciation entre les ménages à deux pourvoyeurs selon les formes d'agrégation que prennent les caractéristiques des conjoints. En d'autres termes, l'agrégation des salaires et des positions sociales dans les couples actifs sur le marché du travail peut aussi engendrer une nouvelle hiérarchie

de statut au sein même des ménages à deux revenus. Ainsi, un cadre supérieur qui a épousé une femme également cadre supérieur aura un niveau de vie plus élevé qu'un autre cadre supérieur qui a épousé une secrétaire; une infirmière mariée à un médecin aura aussi un niveau de vie supérieur à une autre infirmière qui a épousé un ouvrier.

Les données présentées dans le tableau 6 illustrent bien cette nouvelle forme d'inégalité qui découle de l'agrégation des caractéristiques des conjoints. Ainsi, le niveau de vie d'un ménage lequel l'époux est un cadre augmente de 23,7% si l'épouse est elle-même cadre, mais de 8,5% seulement si elle est employée de bureau. Même tendance chez les professionnels: si l'épouse est elle-même professionnelle, le revenu familial moyen augmente de 33,5% et si elle est employée de bureau, il augmente de 16,1%. Lorsque les hommes sont employés dans la vente ou les services, ou encore ouvriers, le fait d'avoir une épouse employée de bureau favorise une hausse du revenu familial plus importante que si elle exerce une occupation identique à celle du mari.

Conclusion

Les inégalités socio-économiques ne peuvent pas être analysées seulement comme des inégalités entre des individus considérés isolément. Il importe de dépasser cette perspective atomiste en mettant l'accent sur les inégalités entre les unités de consommation ou entre les familles pour tenir compte d'un éventuel partage des ressources et des coûts entre ses membres.

L'inconsistance des statuts entre les conjoints et la différenciation entre les ménages qui résulte de la participation des deux conjoints au marché du travail sont particulièrement importantes dans la société actuelle qui est caractérisée à la fois par l'extension des rapports marchands à toutes les sphères de l'activité humaine (Scardigli, 1983) mais aussi par la révolution salariale (R. Collins, 1979), en particulier parce que le statut social des familles et des ménages est plus étroitement associé à la consommation. À travers celle-ci, la position occupée dans la société devient immédiatement visible. "Consumption [...] locates the family in the stratification system" (Rainwater, 1974: 23). Oppenheimer va dans le même sens en avançant que la communauté attribue une position sociale à un couple davantage sur la base de sa consommation, et plus précisément à partir de son style de vie, que sur la source des revenus qui rendent possible cette consommation (voir aussi Sobel, 1981). Le double revenu constitue donc une source potentielle de différenciation, notamment parce qu'il peut provoquer une grande

mobilité économique de certains ménages qui se reflétera dans leur consommation et leur style de vie.

Simon Langlois
Département de sociologie
Université Laval et
Institut québécois de recherche sur la culture
Québec, Canada

Bibliographie

- ALDOUS, Joan (ed.). *Two Paychecks, Life in Dual-earner Families*. Beverly Hills. Sage Publications, 1982.
- BIRNBAUM, N.. *La crise de la société industrielle*. Paris. Anthropos. 1969.
- BOURDIEU, Pierre, *La distinction*. Paris. Éditions de Minuit. 1979.
- COLLINS, R.. *The Credential Society*. New York Academic Press. 1979.
- DAVID, Hélène. *Femmes et emploi: le défi de l'égalité*. Montréal. PUQ-IRAT. 1986. 477 p.
- DE SÈVE, Michel et Marlen CARTER. "Les inégalités salariales entre les travailleurs des deux sexes: effet de qualification ou effet de statut?". *Recherches sociographiques*, vol. XXI, no 3, 1980, p. 253-282.
- DUMONT, Fernand, *La vigile du Québec*. Montréal. HMH. 1971.
- HALLER, Max. "Marriage, Women and Social Stratification: A Theoretical Critique", *American Journal of Sociology*, vol. 86, no. 4, (January 1981), p. 766-795.
- HORVATH, François. "Working Wives Reduce Inequality in Distribution of Family Earnings", *Monthly Labor Review*, vol. 103, (1980), p. 51-53.
- LANGLOIS, S., "L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages", *Recherches Sociographiques*, vol. XXV, no 2, (mai-août 1984), p. 211-265.
- LASCH, Christopher, *The Culture of Narcissism*. New York. Warner Books. 1979.
- LIPOVETSKY, Gilles, *L'ère du vide*. Paris, Gallimard, 1983.
- MILLER, Herman, "Income Distribution in the United States", in A.B. Atkinson, *Wealth, Income and Inequality*, London. Penguin, 1973. (1st edition, 1966), p. 111-135.
- OPPENHEIMER, V.K., "The Sociology of Women's Economic Role in the Family", *American Sociological Review*, vol. 42, no. 3, (June 1977), p. 387-406.
- PAULSON, Nancy, "Change in Family Income Position: The Effect of Wife's Labor Force Participation", *Sociological Focus*, vol. 15, no. 2, (April 1982), p. 77-91.
- PARSONS, T., "Age and Sexe in the Social Structure of the United States", *American Sociological Review*, vol. 7, (1942), p. 604-616.
- RAINWATER, Lee, *What Money Buys*. New York. Basic Books. 1974.
- RALLINGS, E.M. and F.I. NYE, "Wife-mother employment, family and society", in W.R. Burn et alii (eds), *Contemporary Theories about the Family: Research Based Theories*, vol. 1, New York, MacMillan, 1979, p. 203-226.

Simon Langlois

RAPOPORT, Robert N. and Rhona RAPOPORT, *Dual-Career Families Re-examined*, London, Martin Robertson and Co, 1976.

RIVLIN, Alice. "Income Distribution. Can Economists Help?" *American Economic Review*, vol. 65, (1975), p. 1-14.

SCARDIGLI, Victor. *La consommation, culture du quotidien*, Paris, PUF, 1984.

SIMPSON, I.H. and P. ENGLAND, "Conjugal Work Roles and Marital Solidarity", in J. Aldous (ed.), *Two Paychecks Life in Dual-earner Families*, Beverly Hills, Sage Publications, 1982, p. 147-171.

SMITH, James. "The Distribution of Family Earnings", *Journal of Political Economy*, vol. 87, (1979), p. 163-192.

SOBEL, M.E., *Lifestyle and Social Structure*, New York, Academic Press, 1981.

THUROW, Lester. *The Zero-sum Society*, New York, Basic Books, 1980.

TREMBLAY, M.A. et G. FORTIN, *Les comportements économiques de la famille salariée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

WAITE, Linda. "Working Wives and the Family Life Cycle", *American Journal of Sociology*, vol. 86, no. 1, (July 1979), p. 272-291.

YOUNG, M. and P. WILLMOTT, *The Symmetrical Family*, London, Routledge and Regan Paul, 1972.